

Le Journal des Yerrois



www.yerres.fr

DÉCOUVREZ LE SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

f t Suivez nous !



ACTUALITÉ



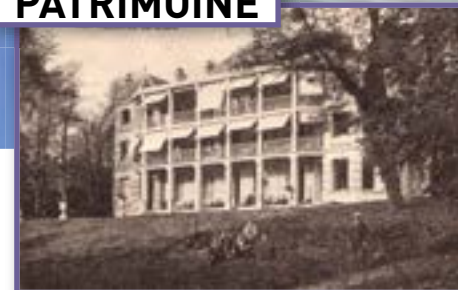
**UN NOUVEAU MÉDECIN
À YERRES**

DOSSIER



**LE MAIRE RÉPOND
À VOS QUESTIONS**

PATRIMOINE



**LE CENTRE
ALBERT CALMETTE**



Cérémonie des vœux

Les élus du Conseil Municipal vous invitent à célébrer l'année 2019 à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, lors de laquelle les Yerrois méritants seront distingués. Rendez-vous le samedi 19 janvier au théâtre et au foyer du CEC.

🕒 *Samedi 19 janvier à partir de 17h au CEC.*

En route pour l'aventure

Nous avons tous en tête ces musiques, dont quelques notes suffisent à évoquer le souvenir d'un film culte. Le Sinfonia Pop Orchestra vous plonge dans les musiques de *Star Wars*, *Indiana Jones* ou encore *Harry Potter*.

🕒 *Dimanche 13 janvier à 16h au CEC.
Réservations sur le site aggloculture.fr,
par téléphone (01 69 02 34 35) ou à la
billetterie du CEC, ouverte du mardi au
vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à
18h30, samedi de 9h30 à 12h30 et de
14h à 18h.*



UNE TRÈS BELLE ANNÉE À TOUS



À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous adresser à vous comme à vos proches, mes vœux les plus sincères.

Que 2019 vous réserve le meilleur : la santé bien sûr mais aussi toutes les petites joies qui ensoleillent le quotidien.

Dans un monde souvent troublé et pas toujours facile, je souhaite que vous vous sentiez bien dans notre commune fidèle à sa célèbre devise « la douceur de vivre ».

Tout au long de l'année, vous pourrez compter sur moi. ■

Nicolas Dupont-Aignan
Conseiller municipal de Yerres
Député de l'Essonne

UNE BELLE ANNÉE EN PERSPECTIVE !



Chers habitants de Yerres,

Cette nouvelle année débute et avec elle, nombre de projets que les élus et moi-même, sommes heureux d'entamer ou de mener à bien. Tous ont un point commun : améliorer votre cadre de vie et, toujours, répondre au plus près à vos besoins.

La priorité de cette nouvelle année reste celle de la précédente : assurer votre sécurité. La Ville va ainsi se doter de nouvelles caméras de vidéo protection, portant leur nombre à plus de 200 sur l'ensemble de la commune. Le centre de supervision urbain va s'agrandir pour s'adapter à ces nouveaux équipements et permettre aux opérateurs vidéo de travailler dans les meilleures conditions et ce, 24h/24 et 7 jours sur 7. Les horaires des patrouilles seront également étendus de nuit afin de garder une ville sécurisée.

Par ailleurs, comme nous nous y étions engagés en 2018, nous avons pris la problématique de la santé à bras le corps. L'installation d'un nouveau médecin généraliste a lieu rue du Stade dès ce début janvier. Nous recherchons un second praticien pour le rejoindre rapidement. En parallèle, le projet de la Maison de Santé avance ; le terrain est acté.

L'éducation reste aussi une priorité de l'équipe municipale. Depuis l'an dernier, tous les écoliers des classes élémentaires de la Ville disposent de vidéoprojecteurs interactifs, grâce auxquels ils bénéficient de conditions d'enseignement de grande qualité. Nous continuerons bien sûr à prioriser leur bien-être en 2019.

Parce qu'un cadre de vie embelli passe par la réfection des voiries, plus d'une dizaine de rues seront rénovées d'ici 2020. J'ai entendu vos sollicitations à ce sujet et priorisé les rues qui en avaient le plus besoin (détaillées dans le dossier de ce journal). Les autres ne seront pas laissées pour compte, mais programmées progressivement, le coût important de ces travaux nous obligeant à étaler les dépenses.

Enfin, le chantier important de cette nouvelle année, sera la rénovation du Château Budé, démarrée l'an dernier. Une rénovation qui intéresse un grand nombre d'entre vous. C'est pourquoi, vous pourrez continuer à suivre les différentes étapes des travaux via une rubrique vidéo dédiée sur le site de la Ville ou via les réseaux sociaux, sur lesquels je communiquerai également.

En 2019, nous continuerons à sécuriser, développer, protéger, préserver et valoriser pour que, toujours plus, vivre à Yerres soit une fierté.

En attendant, j'aurai plaisir à vous retrouver le 19 janvier au CEC lors des vœux à la population.

Très bonne année à vous tous ! ■

LES INTERVENTIONS DANS LA VILLE



LES TRAVAUX SE POURSUIVENT QUELLE QUE SOIT LA SAISON.

▲ Après la chaussée, la rénovation de la rue Émile se poursuit avec la pose de candélabres.



En marge du chantier du château Budé, la Municipalité a fait procéder à un débroussaillage du mur d'enceinte afin d'évaluer son état et les travaux qui seront à y mener.



Finis les deux marches pour accéder au bâtiment principal de l'école élémentaire des Camaldules (ainsi qu'à l'accueil de loisirs) depuis la rue des Camaldules. Désormais, une pente douce permet à tout un chacun de se rendre dans le bâtiment !



Les services techniques réalisent actuellement une armoire électrique qui sera posée prochainement à l'école des Camaldules.



Le pont Talabot et celui des Deux Rivières ont été remis en peinture, afin d'effacer les traces du temps qui passe.

RAPPEL : LE CALENDRIER DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont des objets volumineux, provenant des ménages, dont les dimensions sont telles qu'ils ne peuvent être déposés dans les bacs de collecte ou en ordures ménagères (exemples : un meuble déclassé, un matelas usagé, un vieux sommier, un vélo cassé...). Ils doivent être facilement récoltables et ne pas présenter de danger pour les agents de collecte. Si nécessaire, rabattez les clous, supprimez les bords coupants...

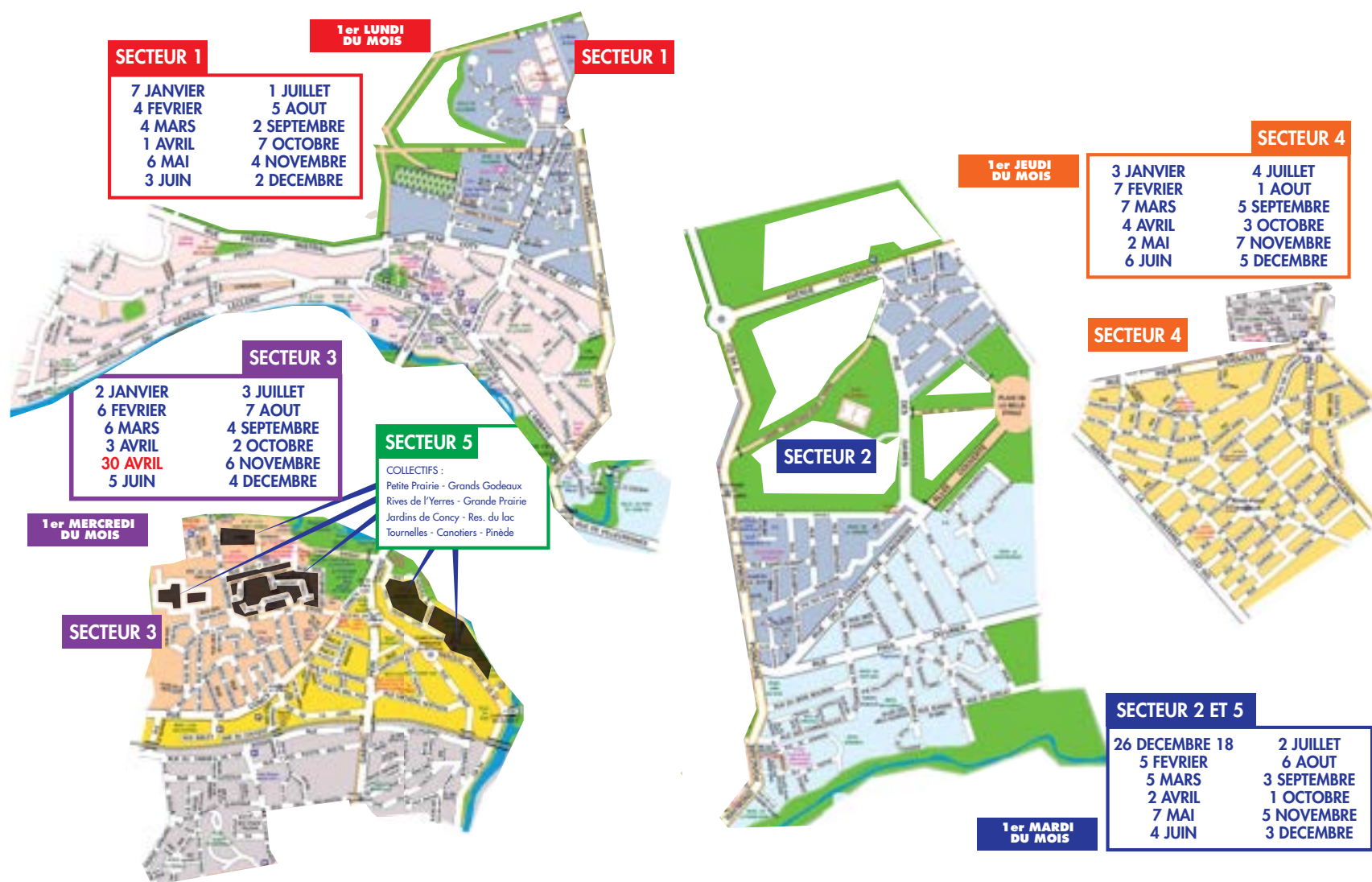
Le Sivom passe dans votre quartier une fois par mois pour collecter les encombrants. Ne déposez donc pas ces déchets sur la voie publique n'importe quand. Un calendrier est déposé en fin d'année dans votre boîte aux lettres. Retrouvez aussi ci-dessous les dates de collecte par secteur. Vous pouvez trouver le calendrier tout au long de l'année sur le site de la ville, yerres.fr, rubrique « Cadre de vie », sous-rubrique « collecte sélective ».

Cette collecte spécifique complète le service proposé par les déchèteries et permet notamment aux personnes ne pouvant s'y rendre (manque de moyen de locomotion adapté, personnes à mobilité réduite) de pouvoir se débarrasser de leurs déchets

volumineux. Pour autant, on ne peut pas tout déposer... Seuls le mobilier, la literie, la ferraille, les cartons pliés ou fagotés ainsi que les tapis et tentures sont considérés comme encombrants. Les déchets d'équipements électriques et électroniques ne sont plus acceptés. Ils doivent être ramenés en déchetterie, ainsi que tout autre déchet qui ne fait pas partie de la filière de tri ou des encombrants.

Les objets encombrants sont à sortir la veille au soir devant votre domicile, pas avant. Ils seront enlevés le lendemain, pour autant que leur poids, leurs dimensions et leur nature permettent le chargement. Merci de ne pas sortir vos encombrants plusieurs jours à l'avance !

► *Pour tout savoir sur le tri ou sur les collectes, contactez le Sivom au 01 69 00 96 90 ou rendez-vous sur le site www.sivom.com.*





LA CRÈCHE FAMILIALE A CHANGÉ DE DÉNOMINATION EN DÉCEMBRE

DÉCOUVREZ

LE SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL

En bref

Nouveau nom pour le RAM

Le Relais Assistantes Maternelles guide les futurs et jeunes parents dans la recherche d'une assistante maternelle. Le RAM organise aussi des temps de collectivité pour les enfants gardés chez les assistantes maternelles travaillant à leur propre compte. Un nouveau nom a été attribué à ce lieu, qui s'appelle désormais « Les petits pas ».

Une formation pour faire du babysitting

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous faites ou vous souhaitez faire du babysitting ? La Ville vous propose une formation d'une journée, animée par des professionnels de l'enfance (psychologue, éducatrices, infirmières, animateurs...) afin d'acquérir les bonnes bases. Les thèmes abordés seront : le développement de l'enfant, la sécurité, l'alimentation, les soins, les gestes qui sauvent mais aussi le contrat.

🕒 **Mardi 26 février, 9h-16h au CEC. Gratuit, réservé aux Yerrois sur inscription : servicepetiteenfance@yerres.fr ou 01 69 49 76 91.**

La première crèche familiale avait ouvert ses portes à Yerres en 1969. La structure « Bambi » employait alors plusieurs assistantes maternelles, accueillant des enfants à leur domicile. En 1977, une deuxième crèche familiale ouvre ses portes. Elle est nommée « Pinocchio ». Ces deux structures deviennent les plus grandes du département.

De la « crèche familiale » au « Service d'Accueil Familial »

Autrefois, la dénomination « crèche » regroupait toutes les structures collectives ou familiales. Mais la dénomination « crèche familiale » prêtait à confusion dans l'esprit des parents, qui pensaient qu'il s'agissait d'un établissement collectif. Or, le principe est différent puisque les assistantes maternelles de la crèche familiale, employées par la Municipalité, accueillent les enfants à leur domicile, tout en bénéficiant de l'encadrement, du suivi et d'activités collectives en semaine dans un lieu dédié. Aussi, la crèche familiale Bambi-Pinocchio est devenue « Service d'Accueil Familial (SAF) Graines de Malice » en décembre dernier. Un simple changement de nom, qui ne modifie en rien le principe, mais qui assure une meilleure lisibilité de son fonctionnement

Le SAF, en quoi ça consiste ?

« Graines de malice » emploie aujourd'hui 24 assistantes maternelles agréées, et une équipe pluridisciplinaire assurant l'encadrement et les temps collectifs

(infirmière-puéricultrice, éducatrices, psychologue...). Au total, le SAF compte 71 enfants, de 4 mois à leur entrée en maternelle. Les assistantes maternelles accueillent au maximum 3 à 4 enfants chez elles. De nombreux temps collectifs sont organisés tout au long de la semaine dans les locaux du SAF. Des visites ont lieu régulièrement au domicile des assistantes maternelles (au moins une fois par mois). Ces dernières bénéficient également de formations et de groupes de paroles, portant sur le développement et les besoins de l'enfant. Enfin, le SAF assure un relais durant les congés des assistantes maternelles, en proposant des remplacements chez d'autres salariées : cette formule apporte donc une grande souplesse dans la prise de congés des familles et des assistantes maternelles.

Des activités collectives variées

Des temps collectifs sont organisés tous les jours dans les locaux du SAF, rue Jean Bouin, mais aussi au sein des locaux partagés avec les deux LAEP (Lieux d'Accueils Enfants Parents), rue Christian Lancelle et rue de la Sablière. Cette répartition sur la ville permet à toutes les assistantes maternelles du SAF de bénéficier de ces activités sur un secteur géographique accessible à pied. Des activités ciblées et variées sont ainsi mises en place : peinture, lecture, créations manuelles, jeux de manipulation, etc. Un atelier de babygym est également organisé le jeudi matin au CEC, à raison de 6 séances deux fois dans l'année, pour l'ensemble des enfants accueillis à Graines de Malice. Ces temps profitent à l'éveil des enfants, qui se frottent ainsi en douceur à la collectivité chaque semaine. ■



Portes ouvertes au SAF

Les parents en attente d'une place en crèche (inscrits pour 2019), sont invités à visiter les locaux du Service d'Accueil Familial et rencontrer des assistantes maternelles à l'occasion d'ateliers parents/enfants. Ce temps d'échange sera animé par le personnel du SAF et vous permettra de découvrir toutes les activités proposées aux tout-petits.

🕒 **Mercredi 13 février, 9h-12h et 14h-17h, rue Jean Bouin (accès par l'école Victor Hugo).**

Les avantages de l'accueil au SAF

Le SAF est le compromis idéal entre la famille de l'enfant et la crèche collective. Il permet à l'enfant de bénéficier d'un accueil dans un cadre proche du cocon familial, respectant son rythme et ses besoins. La mixité des âges favorise les échanges entre les enfants. La vie en collectivité n'est pas oubliée puisque les assistantes maternelles participent régulièrement à des temps d'activités. Ce type d'accueil convient particulièrement aux familles qui souhaitent respecter au maximum le rythme de leur enfant (sommeil, alimentation), puisqu'il permet une grande souplesse grâce à un accueil individualisé.



Une journée au Service d'Accueil Familial « Graines de Malice »

Manon, 16 mois, est accueillie par une assistante maternelle agréée du SAF « Graines de Malice ». Découvrez l'emploi du temps d'une journée chez Corinne, son assistante maternelle.

8h30 : « Bonjour Corinne ! »

Arrivée de Manon avec sa maman chez Corinne. Ce temps de rencontre entre la famille et l'assistante maternelle permet d'échanger sur l'enfant et l'emploi du temps de la journée.

8h30-9h30 :

« Un début de matinée en douceur »

Jeux calmes avec les 2 autres enfants accueillis chez l'assistante maternelle, avant de se mettre en route pour le SAF, à pieds pour les plus grands et en poussette pour Manon.

9h30-11h : « Que de découvertes ! »

C'est parti pour un atelier créatif au Service d'Accueil Familial ! Une quinzaine d'enfants sont présents, accompagnés par leurs assistantes maternelles. Manon s'initie en douceur à la collectivité et fait de nouvelles découvertes.

12h : « À table ! »

Après cette matinée bien remplie, c'est l'heure du repas ! L'assistante maternelle cuisine des plats variés et adaptés aux besoins des enfants.

13h30 : « J'ai sommeil... »

C'est l'heure de la sieste ! Manon peut se reposer « comme à la maison », sous la surveillance de son assistante maternelle, qui veille à respecter son rythme et ses besoins.

15h30 - 18h30 : « Chouette, on va jouer ! »

Après un repos salvateur, Manon est prête pour de nouvelles aventures ! Durant l'après-midi, Corinne propose des activités créatives : jeux de construction, de manipulation, de couleurs... A chaque âge son activité. Le tout est entrecoupé d'un goûter et d'une sortie si la météo le permet !

18h30 : « À demain ! »

Le papa de Manon arrive. Son assistante maternelle raconte la journée de Manon. Il est l'heure maintenant de rentrer à la maison !

En bref

Un bébé, une rencontre

Vous cherchez une assistante maternelle pour début 2019 ? Vous souhaitez pouvoir rencontrer plusieurs personnes avant de confier votre bébé ? La Ville vous convie à « Un bébé, une rencontre », le samedi 12 janvier au matin. L'occasion d'un moment d'échange convivial avec les assistantes maternelles salariées des particuliers (libérales) de Yerres qui peuvent accueillir de nouveaux enfants. Chaque rencontre se fait sur la base du volontariat et dure une dizaine de minutes. Aucun contrat ne sera signé ce jour-là, la rencontre permet à chacun de mieux de se projeter.

🕒 **Samedi 12 janvier de 9h30 à 12h à l'Orangerie de la Grange au Bois, 10 rue de Concy.**

Pour en savoir plus

Service Petite Enfance au CEC, 2 bis rue Marc Sangnier. Tél : 01 69 49 76 91. Mail : servicepetiteenfance@yeres.fr
Les accueils au service Petite Enfance se font les lundis soirs de 17h à 19h et les samedis matins de 9h30 à 12h30.



UN INTERLOCUTEUR EST À LA DISPOSITION DES COMMERÇANTS, SOCIÉTÉS ET ARTISANS YERROIS.

AU SERVICE DE LA VIE ÉCONOMIQUE

En bref

Bientôt un portail urbanisme

Dans le cadre de la modernisation du service public et pour répondre aux exigences de la loi de simplification des relations entre l'administration et les citoyens, le service Urbanisme met en place pour le mois de mars au plus tard un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme. Ce portail, qui sera accessible depuis le site de la Ville, yerres.fr, permettra de réceptionner les dossiers d'autorisation d'urbanisme en version numérique. Pour la commune, cela occasionnera notamment des économies en temps de saisie. Et pour les particuliers, les temps d'instruction seront plus rapides.

L'utilisateur sera guidé dans ses démarches, pourra suivre son dossier et, dès l'envoi, recevra un accusé de réception. La finalité est que tout le monde en sorte gagnant. Une présentation plus complète vous sera proposée dans un prochain *Journal des Yerrois*.

Au sein du service Urbanisme se trouve le service Développement économique, dont s'occupe Anne Martinez.

Ce service est un lieu d'accueil et d'information pour l'ensemble des acteurs économiques yerrois. Il encourage l'installation de nouveaux commerces et entreprises sur la commune. Il est à l'écoute pour aider à dynamiser le commerce local et l'artisanat.



C'est en ce sens qu'Anne

Martinez est désormais plus présente sur le terrain, « pour aller vers les acteurs économiques, si eux ne viennent pas à moi ». Elle écoute les remarques des uns et des autres et les aiguille vers le bon interlocuteur. Elle recense les locaux vacants afin de pouvoir les proposer à des professionnels qui souhaitent s'installer sur Yerres.

Le service Développement économique gère aussi bien les commerces sédentaires que non sédentaires (Anne Martinez est en lien avec la société Dadoun qui s'occupe des marchés). Il est le point d'entrée de toute demande pour occuper la boutique éphémère,

Instant Présent.

Que vous soyez nouvel arrivant ou déjà implanté sur la commune, ayez le réflexe de prendre contact avec le service Développement économique. Vous avez tout à y gagner ! ■

- 📍 **Service Développement économique, Pôle Technique Municipal, 22 rue du Mont Griffon.**
Ouvert au public lundi de 13h30 à 19h, mardi de 8h30 à 12h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

S'INSCRIRE au BAFA

Devenez animateur grâce à la Ville ! Les dossiers peuvent être retirés à partir du mercredi 16 janvier à la Maison des Jeunes.

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un diplôme qui permet d'encadrer des enfants et adolescents en séjours de vacances ou accueils de loisirs. Il ne s'agit pas seulement de bien s'entendre avec eux, mais de savoir s'en occuper et d'assurer une continuité éducative avec la famille et l'école. La Municipalité, dans le cadre de la bourse « Jeune Animateur Yerrois », finance la totalité de la formation, ouverte à 27 jeunes Yerrois de 17 ans (âge qu'il faut avoir au premier jour de la formation) à 25 ans.

Le BAFA se déroule en 3 étapes : la formation générale du 27 avril au 4 mai ; le

stage pratique du 8 juillet au 2 août ou du 5 au 30 août ; la session d'approfondissement du 26 au 31 décembre. Chaque phase se tient à Yerres.

Les 3 étapes du BAFA

- **Le stage théorique.** L'objectif est d'aborder de façon "théorique" tous les aspects de la fonction d'animateur : responsabilité face à un groupe, réglementation, connaissance de l'enfant et du jeune... Mais c'est aussi l'occasion d'apprendre toute une série de jeux et techniques manuelles réutilisables sur le terrain.
- **Le stage pratique.** Il s'effectue dans un accueil de loisirs. Il comprend les 14 jours nécessaires à la validation du stage, plus 6

jours de bénévolat, contrepartie à la prise en charge complète du BAFA par la Municipalité.

- **La phase dite "d'approfondissement".** Sur Yerres, cette spécialisation porte sur l'accueil de loisirs et sur le temps périscolaire.

Le diplôme du BAFA est délivré par le jury de la Délégation Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Essonne. Il est un premier pas pour ceux qui veulent exercer, à titre professionnel, les fonctions d'animateur. ■

- 📍 **Maison des Jeunes, 18 rue de Mendig. Ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h ; mercredi et samedi de 14h à 19h.**



LA POLITIQUE DE LA MUNICIPALITÉ POUR FAIRE VENIR DES PRATICIENS PORTE SES FRUITS.

◀ Le Dr Borie et Olivier Clodong, lors de la signature de la convention, en présence de Nicole Lamoth, Maire adjoint chargé des Affaires sociales et de Sophie Aïta, Conseillère municipale chargée de la Santé publique

UN NOUVEAU MÉDECIN À YERRES

Il y a un an quasiment jour pour jour, deux médecins généralistes prenaient leur retraite. L'été prochain, deux nouveaux praticiens doivent eux aussi cesser leur activité. Le constat n'est pas yerrois ; il concerne toute la France. Comparée aux autres villes des environs, Yerres est d'ailleurs plutôt bien pourvue en professions médicales. Mais la Municipalité n'a pas attendu que la situation devienne critique pour prendre les devants. En février dernier, elle engageait une recherche active de médecin, proposant notamment un local pouvant accueillir deux praticiens.

Ancien local de la CPAM

Ce local, c'est celui qui jouxte le CCAS et qui était occupé jusqu'à présent par la CPAM. 80 m² qui se décomposent en deux grandes salles de consultation et une salle d'attente,



▲ Le docteur Alain Borie (au centre), durant une visite des locaux de l'ancienne CPAM, rue du Stade, entouré d'Olivier Clodong et de Nicole Lamoth.

des toilettes et un accès pour personnes à mobilité réduite.

Ce local a séduit un médecin généraliste, le docteur Alain Borie, qui exerçait jusqu'à il y a quelques jours à Valenton. Début décembre, le temps de répondre aux attentes du médecin afin de mieux accueillir sa patientèle, les travaux d'aménagement des locaux pouvaient s'engager. Trois semaines pour faire de l'endroit un cabinet pratique et engageant. Le docteur Borie entamera son activité début janvier.

La Municipalité poursuit quant à elle ses efforts pour faire venir un autre praticien dans ce cabinet médical. ■

Médecin de famille



Alain Borie, marié, père de 3 garçons, Yerrois depuis 1992, est médecin généraliste. Il aime se définir plus simplement

comme un « médecin de famille » ; un terme un peu oublié au profit de « médecin traitant » moins humain, plus administratif.

En dehors de sa spécialité de médecin du sport, le praticien a deux orientations fortes : la femme et l'enfant (en proposant des actes simples de gynécologie et de pédiatrie). Comme il aime à le dire « quand on soigne une femme on prend soin de toute sa famille. Ce sont les

patientes qui amènent aux praticiens leur petite tribu dès lors qu'un lien de confiance a été établi ».

Quand on lui demande pourquoi il a choisi de venir s'installer à Yerres, il répond malicieux : « Je prends à mon compte votre devise, la douceur de vivre ! ». La ville et son cadre de vie ont emporté son adhésion. Et si une partie de sa patientèle actuelle le suivra certainement, il fera bon accueil aux Yerrois qui viendront à lui.

Issu d'une famille de médecin, il a été infirmier de nuit à plein temps durant 5 ans, en même temps qu'il suivait ses cours de médecine. « J'ai appris énormément sur la relation médecin-malade. »

Il accorde une notion particulière

à la communication avec les nouveaux nés. « Le langage du tout-petit ne s'accorde pas toujours avec celui des parents. Ce sont ces derniers qu'il faut avant tout rassurer. Être capable de partager des instants complices par un langage adapté, est le meilleur moyen de nouer des relations fortes ».

Vous l'avez compris, Alain Borie est un médecin ouvert et chaleureux. Un homme de contact qui sait prendre le temps qu'il faut, malgré un emploi du temps souvent chargé.

Le cabinet sera ouvert dès début janvier, le docteur Borie ne recevra que sur rendez-vous.

📍 *Cabinet 2 bis rue du Stade. Le téléphone sera communiqué prochainement.*

En bref

Prévention bronchiolite

Le Réseau Bronchiolite d'Ile-de-France (www.reseau-bronchio.org) a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite (infection qui entraîne une gêne respiratoire plus ou moins importante chez le bébé de moins de 2 ans et nécessite des séances de kinésithérapie). Son centre d'appels est opérationnel jusqu'au dimanche 17 février. Des standardistes spécialisés vous communiqueront les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les week-ends et jours fériés de 9h à 18h, et les médecins disponibles 7j/7 de 9h à 23h.

📞 **Pour les kinés :**
0820 820 603 (numéro Indigo, 0,12 € la minute).
Standard ouvert le vendredi et veille de jour férié de 12h à 20h, le samedi et dimanche de 9h à 18h.

📞 **Pour les médecins :**
0820 800 880 (numéro Indigo). Standard ouvert 7j/7 de 9h à 23h.

SÉCURITÉ, ÉCOLES,
SANTÉ, VOIRIES...
CE DOSSIER FAIT UN
POINT SUR LES PROJETS
EN COURS DANS NOTRE
VILLE.

LE MAIRE RÉPOND À VOS QUESTIONS



Victoire Refalo – étudiante, rue de Bellevue
Les médias parlent beaucoup des problèmes d'insécurité dans l'Essonne. Quels moyens utilisez-vous pour maintenir la sécurité à Yerres ?

Olivier Clodong : Vous avez raison, les actes de délinquance augmentent dans le département. Nous y sommes très attentifs car Yerres n'est pas une île coupée du monde. La Police municipale est en lien constant avec la Police nationale. Les relations avec le commissariat de Montgeron sont renforcées. Il y a quelques semaines, une opération « coup de poing », avec les Polices municipale et nationale et la BAC départementale, a permis plusieurs interpellations. Ce type d'opérations va être poursuivi à l'avenir.

La Police municipale va étendre ses horaires nocturnes. La brigade de nuit va ainsi être renforcée.

Le Centre de Supervision Urbain (CSU) va s'agrandir dès février pour s'adapter au nombre croissant de caméras et optimiser le travail des opérateurs vidéo. La Ville est actuellement couverte par 190 caméras de vidéo protection, surveillées 24h/24 et 7 jours sur 7, par nos opérateurs, qui scrutent la moindre anomalie et dont la vigilance permet aux patrouilles d'intervenir au plus vite. La sécurité est l'une de nos priorités. Avec l'équipe municipale, nous ne laisserons jamais les actes de violence prendre le dessus et nuire à la tranquillité de vie des Yerrois.



Marie-Josée Danelli – Présidente d'association, résidence Les Jardins de Concy
Deux médecins sont partis en retraite récemment. Pourra-t-on continuer à se soigner à Yerres ?

O.C. : Je suis très conscient de ce problème. J'ai organisé une réunion de concertation avec tous les professionnels de santé de la ville. Ces échanges ont permis d'identifier la problématique d'installation des nouveaux médecins. D'une part, les jeunes médecins ne veulent plus exercer dans les mêmes conditions qu'avant. Ils ne veulent plus pratiquer de visite à domicile, souhaitent avoir des horaires plus « conventionnels » et aspirent à ne plus travailler seuls. Cela les amène souvent à choisir la voie de l'hôpital et du salariat, plutôt que l'installation en cabinet libéral. D'autre part, de nombreux cabinets médicaux ne sont pas aux normes PMR.

Avec mes collègues élues Nicole Lamoth et Sophie Aïta, nous agissons pour maintenir une offre de soins suffisante et de qualité sur notre ville.

Nous proposons aux médecins des locaux communaux, dans lesquels ils peuvent exercer leur activité en commun, afin de mieux

se répartir la charge de travail et les patients. C'est ce que nous avons fait en mettant à disposition les locaux de l'ancienne CPAM, rue du Stade. Nous sommes aujourd'hui heureux de vous annoncer l'installation d'un nouveau médecin dès ce début janvier. Nous poursuivons notre travail de recherche afin qu'un second praticien le rejoigne rapidement. Pour le moyen et le long termes, nous travaillons à la création d'une maison de santé, au sein de locaux anciennement occupés par « Les Flamboyants ». Une dizaine de praticiens généralistes et spécialistes s'y installeront.





Roland Legoff – retraité, rue de la Sablière
Nous avons le sentiment que le survol de la ville par les avions a évolué. Est-ce le cas ?

O.C. : C'est un sentiment constaté en effet depuis quelques mois. Plusieurs facteurs sont en cause, notamment l'augmentation du pourcentage de gros porteurs, essentiellement dans la période 22h-23h30. Ces nuisances (bruit et pollution atmosphérique) sont ressenties comme plus importantes principalement dans le nord de la Ville, et donc dans votre quartier. En revanche, l'impression n'est pas la même partout puisque la nouvelle procédure pour les retours vers l'ouest, mise en place depuis le 16 août, a éloigné les trajectoires des gros porteurs du sud de la ville. La nuisance est donc moindre dans la partie sud.

De plus, cet été, nous avons pâti des conséquences de la nouvelle réglementation permettant aux pilotes de couper les trajectoires en cas de temps orageux. Enfin, la privatisation en cours de Paris-Aéroport (anciennement ADP) fait apparaître une menace pour la régulation d'Orly, en raison du nouvel

enjeu commercial naissant. La vigilance est donc plus que jamais de mise, notamment sur le respect des créneaux horaires autorisés et le nombre de survols.

Pour réduire au maximum les nuisances, plusieurs actions sont en cours. Nous travaillons main dans la main avec notre député, Nicolas Dupont-Aignan et l'association de Défense des Riverains de l'Aéroport d'Orly (DRAPO), présidée par Gérard Bouthier, également Maire Adjoint de notre commune. Ensemble, nous avons mobilisé les 251 communes survolées à moins de 3000 m. Notre but est de faire bloc. **Le 16 février prochain au matin, nous organisons un rassemblement à Orly pour faire entendre notre voix.** De nombreux élus et administrés seront présents pour alerter les pouvoirs publics et les faire prendre conscience des répercussions néfastes de ces nuisances quotidiennes sur les habitants.



Séverine Trouillet – commerçante et Présidente de l'ACY
Est-ce qu'un projet de réaménagement est prévu en centre-ville, au niveau de la rue Charles de Gaulle en face du parc de la mairie ? Les bâtiments semblent à l'abandon depuis un moment...

O.C. : Effectivement, ces bâtiments que l'on appelle communément « Yoyo », propriétés de l'Établissement Public Foncier de la Région Île-de-France (EPFIF), sont inoccupés depuis de nombreuses années. Un projet de rénovation est prévu. Nous sommes en train de réunir toutes

les conditions requises pour engager la rénovation dans les prochains mois. En attendant, afin d'améliorer l'aspect visuel de cet immeuble, nous allons réaliser une remise au propre des façades, grâce à une vitrophanie.





Jacqueline Elandoy – retraitée, Résidence du Parc de la Grange
En quoi consiste la rénovation du château Budé ? Quel est le projet suivi ?

O.C. : Le château Budé a été racheté il y a quelques mois par un propriétaire privé qui a décidé d'entamer sa rénovation en collaboration étroite avec la Ville. Ce projet nous permet de préserver le patrimoine de Yerres et d'embellir le centre-ville, sans pour autant engager de coût financier. Les architectes des bâtiments de France sont également associés à cette réhabilitation. Les travaux en cours permettront de mettre de nouveau en lumière ce bâtiment historique. Une fierté pour la Ville et les Yerrois ! Comme par le passé, 14 appartements locaux privés vont être recréés. Enfin, le domaine Budé s'étend sur un espace boisé conséquent. La



Ville a racheté la parcelle de 3 300 m² situé devant le château. Notre projet est de créer un cheminement continu le long du château, qui permettra de se rendre de la rue Charles de Gaulle à la rue de l'Abbé Moreau. Ce chemin verra le jour dans quelques mois et sera agrémenté d'un jardin public afin d'offrir aux Yerrois un environnement toujours plus agréable.

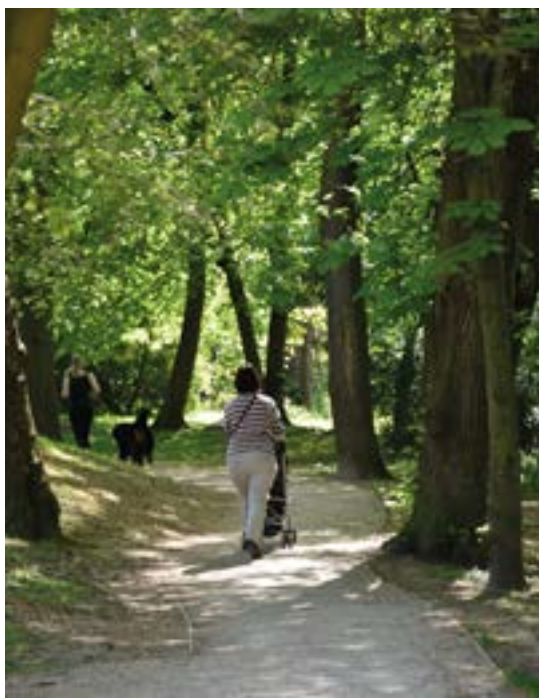


Bettina Cazaban – salariée, rue Gay Lussac
Depuis la rentrée, mon fils en CE2 à l'école Saint-Exupéry, me parle beaucoup du « nouveau tableau » avec lequel son institutrice fait classe. Ce nouveau dispositif semble positif. En quoi consiste-t-il exactement ?

O.C. : Je suis ravi d'apprendre que l'attention de votre fils semble d'autant plus grande grâce à ce dispositif, mis en place dans toutes les classes élémentaires de la Ville depuis cette année. Il s'agit de vidéo projecteurs interactifs qui permettent aux instituteurs d'utiliser un large panel de ressources pour appuyer leurs cours. Par exemple, à l'issue d'un cours classique sur la préhistoire, ils peuvent proposer aux enfants une visite virtuelle de la grotte de Lascaux. Cette nouvelle méthode d'apprentissage attise la curiosité et l'attention des écoliers.

Nous avons commencé par en implanter dans deux écoles, faisant office de « pilotes ». Les résultats

s'étant avérés très positifs, aussi bien du côté des enseignants que des élèves, nous avons alors décidé de généraliser ces installations à toutes les écoles. Au total, 47 vidéo projecteurs ont été mis en place, assortis de 40 tableaux et 47 ordinateurs. Les enseignants qui le souhaitent ont pu recevoir une formation spécifique pour utiliser au mieux ce nouvel outil. La commune a investi un montant de 250 000 € dans ce nouveau projet éducatif, qui porte déjà ses fruits. L'Éducation est l'une des priorités de la Municipalité et nous avons souhaité offrir les meilleures conditions d'apprentissage à nos jeunes Yerrois.



Valérie Brysiak – salariée, rue Marceau Balliot
Yerres bénéficie d'un environnement naturel exceptionnel. Comment l'améliorer et le préserver ?

O.C. : La Ville de Yerres possède en effet de nombreux espaces verts, des parcs de qualité et a la chance d'être entourée de la forêt de la Grange et de la Forêt de Sénart. Nous nous devons non seulement de préserver cet environnement de qualité, mais aussi, comme vous le soulignez, de l'optimiser pour des questions écologiques et de qualité de vie. Le Parc Caillebotte est en ce sens une richesse naturelle entretenue

de façon régulière par les jardiniers de la Ville. L'Île Panchout est aussi un cadre authentique dont les Yerrois bénéficient. Mais nous pouvons enrichir et enjoliver cet espace. Par exemple, avec l'entretien du bras-mort de l'Île

(qui revient au SyAGE). L'été, les moustiques prennent possession de cette « mare » et compliquent la vie des riverains. La Ville réitère des campagnes de démoustication tous les ans, aux abords des forêts et au sein des zones humides, mais nous devons trouver une solution durable pour réaménager ce bras-mort. D'autre part, l'Île Panchout abrite aussi des « locataires », nos deux vaches écossaises, rejointes au mois d'avril par une petite troisième, née sur la parcelle. Une réflexion est entamée avec le SyAGE et les élus pour réaliser un projet d'envergure au sein de l'Île Panchout. Un groupe de travail étudie actuellement les façons d'améliorer cet espace. Enfin, l'entretien des forêts revient à l'ONF. Néanmoins, face aux coupes d'arbres abusives réalisées à Villecresnes, nous avons redoublé de vigilance. Désormais plus aucune coupe d'arbre ne sera réalisée sans une concertation préalable avec notre commune. Les travaux du massif de la Forêt de la Grange sont ainsi décidés en concertation avec la Municipalité. Didier Le Coz, Maire Adjoint en charge des Forêts, suit ce dossier avec la plus grande attention.





Franck Stéfanoﬀ – salarié, rue Jean Legrand

Dans le quartier du Taillis, la rue Emile est en train d'être refaite. Quelles autres rues seront aussi rénovées ?



O.C. : En 2018, plusieurs rues ont bénéficié d'une réfection comme la rue des Pinsons, la rue des Fougères... La rue Emile est en cours. Nous avons obtenu une subvention de la Région Île-de-France, permettant d'alléger le coût de ces travaux pour la commune. D'autres rues sont inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) des voiries pour les deux ans à venir. Parmi elles, la rue des Treillageurs, les rues du Bois Bouron, Danielle Casanova, Frédéric Koehler. Mais aussi, les rues François Boucher, des Meuniers, René Brun, Pasteur (subventionnée en partie par la Région). La rue Jean Legrand en fait partie également. Le Conseil départemental participe financièrement à la réfection de certaines de ces voies. Nous faisons au mieux pour rénover nos voiries, mais cela représente un énorme travail et des coûts très importants.



Pierre Traca – salarié, rue de Concy

La plupart étant déjà occupés, des nouveaux logements seront-ils construits sur la ville ?

O.C. : La problématique du logement est complexe. Nous recevons de nombreuses demandes mais nous ne pouvons toutes les honorer. Nous ne voulons en aucun cas faire de la commune une ville bétonnée, dont l'âme ne serait plus la même. C'est toute la problématique de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), en cours depuis plusieurs mois. L'objectif est de maintenir une ville à taille humaine, tout en instaurant des adaptations pour répondre aux besoins. Il s'agit notamment de trouver des solutions pour garder les jeunes Yerrois, les primo-accédants, afin qu'ils ne

quittent pas la ville lors de leur premier achat ou les personnes propriétaires de pavillons qui souhaitent s'installer en appartement lorsqu'elles prennent de l'âge. Ces problématiques ont été identifiées dans le cadre de la consultation ouverte à la population. Des solutions seront proposées afin que le nouveau PLU fournisse une base légale pour lutter contre ces difficultés. En attendant, des programmes immobiliers à taille humaine voient le jour, notamment via la SAEM. Enfin, le projet de la Gare permettra de renforcer l'offre de logements sur la ville.



▲ Projet Clos Fontange : perspective des immeubles depuis la rue Gabriel Peri



Philippe Descantes – retraité, rue Charles de Gaulle

Le ramassage des poubelles est un problème récurrent. Notre rue est sans arrêt oubliée ! Que peut-on faire ?

O.C. : De nombreux Yerrois subissent comme vous, des « oublis » de collectes. J'ai réuni à plusieurs reprises les responsables du SIVOM pour identifier le problème et trouver des solutions. Des réorganisations de fonctionnement ont été mises en place en interne. Cela se ressent sur la qualité du service rendu, du moins je l'espère. Je veillerai avec la plus

grande attention à ce que vous, comme tous les Yerrois, bénéficiez d'une prestation de service optimale, comme il se doit. En outre, j'ai demandé aux services municipaux de venir en renfort dès que cela est nécessaire. La propreté de notre ville est essentielle !



Contactez le Maire et les élus

- Le Maire vous reçoit dans le cadre de ses permanences, le vendredi après-midi au sein de l'Hôtel de Ville.

Rendez-vous à prendre par téléphone
01 69 49 76 06 ou par mail oclodong@yerres.fr.

- Les élus vous reçoivent également, dans le cadre de leur délégation.

Retrouvez tous les contacts sur le site de la Ville www.yerres.fr
rubrique « Vos élus ».



Arnaud NETTOYAGE vitres, locaux et résidences particuliers et entreprises

Nettoyage de votre vitrine
recto / verso ou extérieur, selon votre choix
Prestation ponctuelle, hebdomadaire, mensuelle...
TVA récupérable, peut être incluse dans les frais généraux

01 69 83 84 19 - arnaud-nettoyage@wanadoo.fr

**BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL YERRES - CROSNE
10, rue Marc Sangnier - 91330 Yerres

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients-sociétaires.

*Parking privé
Terrasse face à la forêt*

RESTAURANT

Mona Lisa

*Cuisine Française et Italienne
Pizza au feu de bois*

OUVERT TOUS LES JOURS
57, avenue de la Résistance
91330 YERRES

Réservation :
01 69 48 25 00

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MODÉLEC

**DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉ
INSTALLATION ET MAINTENANCE**

47 rue Royale - 91330 Yerres
mod.elec@orange.fr - 06 27 28 31 02

BOURGEOISAT IMMOBILIER

ACHAT - VENTE LOCATION

ESTIMATION OFFERTE

5, rue Charles de Gaulle 91330 Yerres
tél : 01 69 39 57 67
contact@immo-db.com
www.immo-db.com

Plus de 20 ans d'expérience

SUCCESSIONS

ROC-ECLERC

GROUPE GABEREAU DEPUIS 1931
POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
Parce que la vie est déjà assez chère !

QUINCY-SOUS-SÉNART
2 rue des Tamaris
01 69 00 12 12
Habilitation n° 02 91 126

YERRES
9 rue du Mont Griffon
01 69 48 46 02
Habilitation n° 04 91 008

BRUNOY
13 rue Philibourg
01 60 47 16 20
Habilitation n° 12 91 173

BONNEUIL-SUR-MARNE
5 rue Paul Eluard
01 43 99 94 76
Habilitation n° 04 94 005

LIMEIL-BREVANNES
40 avenue Gabriel Péri
01 45 69 12 12
Habilitation n° 06 94 139

GIRARD & C

**RÉALISATION DE SALLES DE BAIN
PLOMBERIE-CHAUFFAGE-DÉPANNAGE**

76 rue Pierre Brossolette - 91330 Yerres
01 69 49 17 89 - fax 01 69 48 64 00 - www.girardetco.fr

Offrez-vous du temps libre...

- Entretien soigné ponctuel ou régulier
- Elagage • Taille
- Tonte • Débroussaillage
- Ramassage des feuilles
- Création / Aménagement paysager

06 87 15 27 37

Vert Olive Services

50% déduction fiscale

RONCIN INFORMATIQUE

DEVIS GRATUIT

5 rue Bolleau
91560 Crosne

09-52-91-52-91

10% OFFERT

REPARATION ET VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE

Intermarché SUPER

NOUVEAU :
Relais colis Mondial Relay

LIVRAISON À DOMICILE
Vos courses sur Internet (livrées ou à emporter)
www.intermarche.com

OUVERT SANS INTERRUPTION du lundi au dimanche midi
52, rue de Concy - Yerres - Tél. 01 69 49 29 16

ARTISAN COUVREUR

M. CALLEWAERT

120, rue de Concy - 91330 YERRES

- Couverture
- Tuiles / Ardoises / Zinc
- Traitement de charpente
- Démoussage de toiture
- Pose de gouttières
- Pose de Vélus
- Isolation
- Ravalement de façade
- Peinture intérieure

Les DÉPLACEMENTS et DEVIS sont gratuits
artisan.callewaert@hotmail.fr

Tél. 01.69.48.58.70 Mob. 06.15.06.81.79

NOUVEAU : VOUS AVEZ UN PROJET DE CUISINE
N'HÉSITEZ PAS À DEMANDER UN DEVIS GRATUIT

Ventes et dépannages électroménagers - Tv Hi-Fi
Dépannages et installations Antennes

Société PAPINAUD
Aide et conseil dans la construction de votre projet - installation

01 69 48 48 99 - 01 69 48 91 79
62 rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES
Fermé le mercredi

BOSCH SIEMENS DOMIAL



REJOIGNEZ LE COMITÉ DE JUMELAGE

Yerres et Mendig sont liées par une amitié vieille de plus de 50 ans. Depuis toutes ces années, le Comité de Jumelage, aujourd'hui composé d'une centaine d'adhérents, se mobilise pour que cette amitié reste forte.

Des échanges variés

Depuis 1966, les échanges ont été nombreux avec la ville de Mendig, commune de 10 000 habitants située en Rhénanie-Palatinat, à 100 km au sud de Cologne, en Allemagne. En 2016, les festivités ont été nombreuses pour célébrer le cinquantième de cette amitié (photo ci-dessus de la délégation Yerroise reçue à Mendig en compagnie d'Olivier Clodong, du Maire de Mendig, Hans Peter Ammel, à sa gauche,

et de Mme Cassol). Yerres et Mendig entretiennent une relation forte, occasionnant des rencontres régulières. En septembre dernier, Mendigois et Yerrois se sont rencontrés à Bruxelles, à l'occasion d'une visite du Parlement européen. Quelques jours plus tard, le 7 octobre, les Yerrois ont fêté « l'Oktoberfest » (fête traditionnelle de la bière en Bavière), autour d'une choucroute et de plusieurs crus provenant de la brasserie mendigoise. En novembre, le Comité s'est associé à la Société d'Histoire de Yerres pour l'exposition « De l'Armistice au traité de Versailles », pour laquelle la ville de Mendig a prêté du matériel militaire allemand. Enfin, le Comité est présent chaque année sur le Marché de Noël, afin de faire déguster des spécialités.

L'ASSOCIATION ORGANISE
DE NOMBREUSES
ANIMATIONS TOUTE
L'ANNÉE.

Des projets au long cours

L'amitié Yerres-Mendig ne semble pas près de s'arrêter. Le Comité regorge de nouvelles idées, notamment en direction des plus jeunes. Des échanges sur le thème de la culture sont envisagés, avec notamment une nouvelle journée de rencontre en 2019, ainsi qu'un week-end dans l'Eifel, en partenariat avec le *Rando Club Yerrois*. À votre tour, participez à cette amitié vieille d'un demi-siècle. ■

📞 **Renseignements : M^{me} Cassol,**
Tel : 01 69 48 15 34 (après 19 h)
mail : yerresjumelage@gmail.com

LE SHOWDOWN CLUB YERRES à l'international !

A lors que le club de showdown yerrois est le plus important de France, il compte des membres de plus en plus présents sur les podiums. Deux membres du club se classent au sein du « Top 12 » prestigieux tournoi international. Chez les femmes, Elvina Vidot se classe 2^e, alors que chez les hommes, Pierre Bertrand arrive en 8^e position. Un grand bravo aux joueurs pour ces performances, ainsi qu'à leur coach, Loïc Scouarnec, et l'ensemble des adhérents du club pour leur implication dans ce sport qui monte ! ■

📞 **Plus d'infos sur la page**
Facebook du club « showdown
club Yerres ».



DE L'OR POUR le taekwondo

Après une moisson de médailles au championnat départemental « Combat » à Grigny en novembre dernier, le *Taekwondo Yerrois* s'est envolé vers les championnats régionaux. Les 8 et 9 décembre derniers, à Paris, les combattants du club ont une nouvelle fois fait monter les couleurs de Yerres sur le podium : Damien Auffret récolte une médaille d'or, Anthon Amira une médaille de bronze et Adrien Maunoury une 5^e place qui vaut qualification pour le championnat de France. Un grand bravo à ces sportifs ! ■

À noter

4L trophy : soutenez nos jeunes Yerroises !

Helen et Aurélia, deux étudiantes yerroises, seront bientôt sur la ligne de départ du 4L Trophy ! Âgées respectivement de 24 et 22 ans, les deux jeunes filles ont multiplié les actions afin de réunir les quelque 10 000 € nécessaires pour vivre une telle aventure : ventes diverses (notamment au Marché de Noël), soirées, financements participatifs et sponsors. La Ville a également attribué une "bourse au projet jeune" à Helen pour cette initiative. Il est encore temps pour vous aussi de les aider ! Pour ce faire, plusieurs solutions s'offrent à vous : participer financièrement via leur cagnotte en ligne, donner des fournitures scolaires qui seront distribuées au Maroc, ou encore devenir l'un de leurs sponsors.

📞 envoituremolly.wordpress.com
molly.4ltrophy@gmail.com



Un loto pour la bonne cause

Le club Kiwanis organise un grand loto le 13 janvier. L'intégralité des bénéfices sera reversée en faveur de l'enfance défavorisée. Plus de 2 500 € de lots sont à gagner dont une TV grand écran, un ordinateur portable, une trottinette électrique, des bons d'achats, etc. Réservation fortement conseillée.

📞 **Dimanche 13 janvier à 14h**
à la Grange au Bois.
Réservation auprès de Christophe au 06 05 23 36 77.



UNE RÉUNION S'EST TENUE EN FIN D'ANNÉE POUR DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DES GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES SUR NOTRE COMMUNE.

BIENVENUE CHEZ MOI !

En bref



À voir aussi en février

Le mois de février débutera sur les chapeaux de roues !

LES ANNÉES 80 : la tournée. Retrouvez François Feldman, Zouk Machine, Partenaire Particulier et bien d'autres artistes des années 80 pour redécouvrir les tubes d'une décennie musicale parmi les plus marquantes !

🕒 **Samedi 2 février à 20h30.**

LA RAISON D'AYMÉ : Isabelle Mergault signe une nouvelle comédie désopilante, et tient la tête d'affiche avec Gérard Jugnot.

Aymé, riche industriel, vient d'épouser Chloé. 30 ans les séparent. Le mari aime et se croit aimé. Il est tellement aveugle qu'il en perd la raison. Raison qui va finir par surgir en chair et en os devant ses yeux !

🕒 **Dimanche 3 février à 16h.**

Notre ville a le privilège d'héberger le site touristique le plus fréquenté de l'Essonne : la Propriété Caillebotte, qui a accueilli en 2018 plus de 180 000 visiteurs. Cette notoriété est due aux efforts consentis ces dernières années pour promouvoir le lieu, depuis l'ouverture en juin 2017 de la Maison Caillebotte. Le développement touristique de ce

site passe aussi par une proposition (réelle) d'hébergement. Or, l'offre hôtelière à proximité est réduite et peu variée. Ce qui a incité la Municipalité à organiser, fin novembre, une réunion d'information sur le développement d'un réseau de gîtes et chambres d'hôtes. Cette rencontre avec des professionnels du secteur a permis d'aborder les perspectives

du développement touristique et de répondre à toutes les questions pratiques liées à la création et au développement de l'activité de gîtes et chambres d'hôtes.

Une quinzaine de Yerrois se sont montrés intéressés par cette perspective. Et vous ? ■

City break

Directrice des Gîtes de France de l'Essonne, Pauline Dhuy incite les hésitants à faire le premier pas. « Il n'y a pas, pour l'heure, de proposition sur le Val d'Yerres car le label Gîtes de France, créé il y a environ 60 ans, ne s'appliquait qu'au milieu rural. Depuis 4 ans se développe le label City break, plus approprié. Une douzaine de logements du Nord-Essonnes ont ainsi rejoint notre réseau dernièrement. Une Yerroise, présente à la réunion,

s'est montrée très intéressée. »

Pauline Dhuy se veut rassurante : « Il n'y a pas d'autre contrainte que l'accueil de personnes. Le taux d'occupation à l'année en Essonne est élevé : il dépasse les 70%. C'est donc une activité qui fonctionne très bien, car les touristes se tournent de plus en plus vers ce genre de logements. » Intéressé ? Laissez-vous guider par les Gîtes de France de l'Essonne. « Nous sommes présents pour tout : accompagnement,

commercialisation, etc. » Après une première visite du logement, ce réseau expérimenté saura vous aiguiller au mieux dans votre démarche. Il existe bien entendu d'autres professionnels de l'hébergement en gîtes, d'autres labels vers lesquels vous pouvez vous tourner.

📞 **Plus d'informations auprès des Gîtes de France de l'Essonne : 01 64 97 23 81 ou www.gites-de-france-essonne.com.**

EN JANVIER au CEC

Musiques de films et théâtre sont au programme ce mois-ci.

Le cinéma d'aventure

Retrouvez les musiques de films d'aventure interprétées par la Sinfonia Pop Orchestra.

Le cinéma d'aventure offre depuis des décennies quelques-unes des plus belles partitions du 7^e Art. Parmi elles, celles de John Williams, inoubliable compositeur de *Star Wars* et de *Harry Potter*, qui incarne le mieux l'esprit d'aventure au cinéma. On lui doit aussi les musiques des *Dents de la Mer*, de la

saga *Indiana Jones*, d'*E.T.*, de *Jurassic Park*...

Les musiques de *Zorro*, des *7 Mercenaires*, de *Robin des Bois* ou encore de *Pirates des Caraïbes* seront aussi de la partie. Le programme s'annonce épique !

🕒 **Le cinéma d'aventure, dimanche 13 janvier à 16h.**

Tant qu'il y a de l'amour

Cette pièce de théâtre propose un premier face-à-face entre Patrick Chesnais et Marie-Anne Chazel.

Jean vit avec Marie, son épouse depuis trente ans. Mais il est également amoureux d'une femme beaucoup plus jeune que lui, et l'avoue à Marie. Cette dernière, amoureuse du pharmacien, demande à Jean de la laisser partir, mais ce dernier refuse. Au bout du rouleau, Marie demande à son amant de lui fabriquer un poison. Mais tout ne se passe pas comme prévu...

Au final, cette comédie offre une très belle leçon de vie et d'espoir.

🕒 **Tant qu'il y a de l'amour, vendredi 25 janvier à 20h30.**



D'HIER À AUJOURD'HUI : LE CENTRE ALBERT CALMETTE

Au cours de la Première Guerre mondiale, la propriété appelée "la Fontaine Budée" est vendue à l'association américaine « French Tuberculose War Victims ». Mais c'est en 1924, alors qu'elle est achetée par le Service d'Hygiène Social du Département de la Seine, que la propriété démarre réellement son destin d'établissement de santé, spécialisé dans l'accueil des tuberculeux. Le bon air du Val d'Yerres et l'ensoleillement du plateau se prêtent particulièrement à sa vocation de sanatorium et préventorium.

Hôpital pour enfants

L'établissement est modernisé en 1945. Il est alors exclusivement réservé

aux enfants de 6 à 12 ans. Près de 150 petits patients peuvent y être accueillis et soignés, entourés d'une équipe pluridisciplinaire, qui comprend des professionnels de santé et des institutrices. Dans les années 60, le personnel s'élève à 81 salariés et le nombre de malades à 220. L'établissement se place alors à la pointe des soins anti-tuberculeux en France.

Au fil des années, avec le recul de la tuberculose, grâce notamment au vaccin BCG inventé par Albert Calmette, le centre change de vocation et soigne des enfants atteints de maladies très diverses. Il devient officiellement un « hôpital pour enfants » et

est inauguré le 28 mars 1987. L'école existante s'étoffe d'enseignants et de professeurs, assurant les cours pour des enfants de la maternelle au collège. Fêtes, carnivals, sorties et autres animations sont régulièrement organisés pour les enfants, avec la participation et l'aide des habitants. Hélas, le 5 avril 1994, un incendie ravage le toit de l'établissement. Il change alors de vocation : rattaché à l'hôpital Sud Francilien (Corbeil), on y pratique les rééducations fonctionnelles et cardio-vasculaires. ■

▼ Des enfants hospitalisés et l'équipe en 1995.



Dans les pas de Jean Thiriote, architecte du roi Louis XIII

Il y a 10 ans, était inauguré un chemin piétonnier reliant la place de l'église Saint-Honest au parc de la mairie qui recevait le nom de « Mail Jean Thiriote ». Cet architecte du roi Louis XIII, bien connu pour son travail sur la digue de La Rochelle, est également identifié comme ayant participé à la construction de nombreux édifices et hôtels particuliers parisiens. Mais pourquoi donne-t-il son nom à une voie yerroise ?

Né à Vignot, dans la Meuse, en Lorraine, vers 1590, il travaille avec son père en tant que tailleur de pierre. Âgé d'une vingtaine d'années, il « monte à Paris » et sera remarqué par les grands architectes parisiens. En 1617, première trace de son passage à Yerres, sur le chantier du Château de

la Grange-du-Milieu (renommé château du Maréchal de Saxe en 2000). En 1623, il peut s'honorer du titre de bourgeois de Paris. En avril 1634, il est qualifié d'architecte des bâtiments du Roy et en 1637 d'entrepreneur des bâtiments du Cardinal Richelieu.

Puis, on trouve sa signature sur le registre paroissial, en 1626, en tant que parrain lors du baptême de Jehan Le Blanc. Troisième preuve de sa présence à Yerres, en mai 1637, il obtient du duc d'Angoulême alors seigneur de Grosbois et de Yerres, la permission d'inclure dans l'enclos de sa maison les eaux de la fontaine Soulan. Située en haut du village dans la partie qu'on nommait Normandie, elle coulait le long de la rue qui descend à l'église.

Le Duc d'Angoulême imposera au

sieur Thiriote deux conditions : la première de faire construire un puits au haut du village, la deuxième de faire pareillement édifier une fontaine dans le carrefour devant l'église. Il lui commandera enfin, pour la communauté des Camaldules, la construction d'un couvent qui a disparu aujourd'hui.

À l'Église Saint-Honest, il construisit deux chapelles latérales et reconstruisit très probablement le clocher actuel. Il y sera inhumé et, d'après l'abbé Lebeuf, on pouvait lire son épitaphe : *Cy gist honorable homme Jean Thiriote, en son vivant Ingénieur-Architecte des bâtiments du roi, moins illustre dans son Art que dans sa religion : décédé le 14 janvier 1647.*

Il ne reste aucune trace de cette inscription.

Il avait donc une belle maison à Yerres en centre-ville, dans un grand parc situé à l'angle de la rue principale et de la rue de la montagne de la Croix (actuelle rue de la Grange). La propriété se prolongeait sur les bords de l'Yerres, où on accédait par un passage souterrain creusé sous la route. Cette propriété dite « La Fontaine Budée » appartiendra ensuite à de nombreux propriétaires privés. C'est dans ce grand parc que sera construite une grande habitation plus moderne que la précédente sur la partie haute de la propriété.

📖 Écrit par Monique Patron
shyerres.free.fr





R. MANSUTTI
Menuiseries bois et PVC - Cuisines - Escaliers
Agencements en tous genres - Parquets
34, rue de la Forêt - ZI de la Forêt - 91860 Epinay-sous-Sénart
Tél. : 01 69 48 96 14
Fax : 01 69 48 70 60
E-mail : menuiserie.mansutti@wanadoo.fr

Pour nous, la proximité a un sens
Du 1 janvier au 31 mars, partez à New York avec Abithéa !



Agences en partage d'exclusivités sur le Val d'Yerres
Abithéa Yerres - 65 rue de Concy - Yerres
01 69 49 35 00 - yerres@abitheo.fr

Alfredo Palombi Peinture
Artisan Peintre Papiers peints - Pochoir
Parquet flottant - Moquette
Peinture décorative - Patine
Stucco Marmorino
Chaux

Résidence Talma
4, av. du Maréchal Davout - 91800 Brunoy
Tél. 06 30 82 95 29 / 01 69 83 95 63

Audio 2000 - votre centre audioprothésiste yerrois



L'EXPERTISE AUDITIVE

- Atelier de réparation
- Pôle de démonstration d'accessoires (casques, téléphones, réveils)
- Vente de bouchons de protection auditive (piscine, musique et sommeil)

01 69 21 77 94 - 15 rue Marc Sangnier (face au CEC)

Taxi Yerres Patrick
06 11 52 21 00 - patrick.e91_@hotmail.fr

- Liaisons gares - aéroports - hôpitaux
- Longues distances
- Taxi conventionné
- Véhicule 7 places

24h/24



Tettbro
Un nom, une marque depuis 1931

SALLE DE BAIN - CHAUDIÈRE - CONDENSATION
PLOMBERIE DÉPANNAGE - TRAITEMENT DES EAUX
CONTRAT D'ENTRETIEN - GAZ - FIOUL - RAMONAGE - GAZ - FIOUL - BOIS

26, rue Charles de Gaulle - 91330 YERRES - Tél. 01 69 48 04 30

tettbro@wanadoo.fr




EURL BERNARDO
Entreprise Générale de Bâtiment

109, av. de la Résistance
91330 Yerres

Tél. 01 69 48 26 13
Port : 06 83 40 79 89

La Miroiterie YERROISE
Le savoir verre...

01 69 83 87 70

Miroiterie, vitrerie, fenêtres aluminium et PVC, volets roulants, portail
45, rue Paul Doumer - 91330 Yerres



CONTACT-IMMO

Honoraires **TRANSACTION** 4%
Honoraires **GESTION** 6%

01 69 52 39 29
www.lecontactimmo.com
yerres-contact-immo@orange.fr

64 rue de Concy 91330 Yerres

Toute la Peinture

Angles & Facy

Depuis 1980

PEINTURE ET DÉCORATION
RAVALEMENT
REVÊT. DE SOLS ET MURS
PARQUET FLOTTANT

2 bis rue Corneille - 91330 YERRES
01 69 48 23 74



Restaurant
La Biche Aux Bois

Cuisine raffinée - Salon privé - Séminaire
Plat à emporter - Repas de famille

Terrasse fleurie Parking

31, Avenue Gourgaud 91330 YERRES Fax : 01.69.83.39.13
Tél. : 01.69.48.69.95

Fermé le dimanche soir
le lundi et le mardi soir



40 ANS

POUR INTER CAVES

C'est à la Ferme de la Grange que le premier commerce Inter Caves a vu le jour en octobre 1978. Quarante ans plus tard, ce commerce est devenu franchise et a fait des petits, puisqu'une centaine d'enseignes existent aujourd'hui. Depuis 2011, le réseau a été racheté par le Groupe Richard. Hasard du calendrier, à l'aube de cette nouvelle décennie, le caviste yerrois a changé de gérant. Roger Colnat est parti à la retraite ; la boutique a été rachetée par Olivier Cornet ; elle est animée par

Olivier Troadec, caviste-conseil. Le magasin de Yerres possède 400 références de vins (parmi les 4000 que compte le catalogue Inter Caves), mais aussi 600 références de spiritueux (dont une large sélection de whiskies et de rhums) et 200 références de bières. « Il y en a pour tous les goûts, tous les prix, et on peut faire le tour du monde avec notre sélection », assure Olivier Troadec. Il n'y a ici que des produits cavistes (que vous ne trouverez pas en grande surface), et les conseils d'un

gérant avisé. Une table de dégustation et un petit rayon d'épicerie fine complètent l'offre du magasin. ■

📍 **Inter Caves, Ferme de la Grange, allée de la Ferme.**
Tél. : 01 69 48 36 07.
Site : yerres.intercaves.fr.
Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30, le samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 19h30, le dimanche de 10h à 12h30.

LA BOUTIQUE JEG fête ses 15 ans

Jean-Emmanuel et Sandrine Gagnard ont repris la boulangerie-pâtisserie du centre-ville, face à l'église le 13 janvier 2004. Quinze ans plus tard, pas moins de 8 personnes, boulanger, pâtisseries, vendeuses, font tout pour satisfaire les Yerrois.

« Nous avons une clientèle fidèle », se réjouit Sandrine Gagnard, qui mise sur les contacts humains et le côté relationnel, alors que son mari prend un soin particulier à la réalisation de ses produits et régale aussi

les yeux avec ses créations en sucre ou en chocolat qui décorent la boutique, au fil des saisons.

Chez JEG, on croit en l'esprit d'artisanat et en la qualité des produits. ■

📍 **Boulangerie-pâtisserie JEG, 61 rue Charles de Gaulle.**
Tél. : 01 69 48 47 56. Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h15 et de 15h à 20h (19h45 le samedi), dimanche et jours fériés de 7h à 13h.



Psychomotricienne

Diplômée d'État, Camille Leblanc a récemment ouvert son cabinet de psychomotricité en centre-ville.

Difficultés motrices, troubles de l'écriture et du graphisme, difficultés corporelles, maladresse et trouble de l'attention, ce spécialiste paramédical au but rééducatif traite des désordres psychiques pouvant s'exprimer à travers le corps.

Le psychomotricien considère l'individu, quel que soit son âge, dans sa globalité, afin qu'il puisse s'approprier son corps. Il utilise pour cela plusieurs médiations telles que la relaxation, l'éveil corporel, le jeu et les activités manuelles. La rééducation se fait de façon ludique.

Ce professionnel de santé exerce sur prescription médicale. ■

📍 **Camille Leblanc, 16 rue Marc Sangnier.**
Tél. : 06 75 51 23 48.
Mail : camillelb27@gmail.com.

En janvier chez instant présent

La boutique éphémère accueille ce mois-ci :

- Du 1^{er} au 6 janvier : Nathalie Joly (objets de décoration, vannerie, poterie, linge de maison) ;
- Du 8 au 13 janvier : Chris Creajean (créateur sacs cuir et textile) et l'Antichambre (artisan cuir maroquinerie, bijoux) ;
- Du 15 au 20 janvier : Aby Gardner (créateur prêt-à-porter, bijoux), Hubbiel (maroquinier designer) et Lyne C (design textile et graphique) ;
- Du 22 au 27 janvier : Bagaki (transformation de kimonos en bagagerie légère), Coccinelle (peinture sur bois) et By Manet (designer céramique et bijoux) ;
- Du 29 janvier au 3 février : Atelier Songe - créateurs de l'École Bouille (marqueterie, ébénisterie, restauration de mobilier ancien).

📍 **Instant Présent, 65 rue Charles de Gaulle.**
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h30, dimanche de 10h à 13h.



ÉTAT CIVIL

Naissances de novembre 2018

- Olivia SCAGLIARINO
- Luna VILLARS
- Gabriel BOURDIGUEL
- Sacha RIBOUS
- Matine ALI HADJI ALI
- Aliyah SOUSA GOMES ANDRADE
- Dyara KEBE
- Awa KEBE
- Éve LEBALLEUR
- Matéo GAINARD
- Junon ROMEC
- Ayla BASTONERO
- Keyla MANDO
- Félix CHEYNE
- Lina GUEBOUL
- Mathis LE PROVOST
- Tiago MONDARY
- Line DJEBLI
- Rafaël LAVERGNE
- Lucas POILLOT
- Victoria PECINENCO
- Ambre FOULON MAGUET



Vous souhaitez la publication de la photo de votre bébé ?
Envoyez-nous sa photo à communication@yerres.fr

Mariages de novembre 2018

- Azouaou ELMAN et Kahina BENSALD
- Yasser AKTIR et Kaoutar GHALAB
- Yoan-Sanaï HAYDARI et Marlène ALEXANDROVSKY
- Charles VIGNON et Marine BONNET
- Gwenaël LANGA et Magalie PRESTA
- Cedrick MANAMANA EBALE MAYI et Iricila MINDU
- Jacques VEILLARD et Elisabeth GIMEL

Décès de novembre 2018

- Jean-Claude COLIN 79 ans
- Jacqueline LE ROY née GUININ 86 ans
- Jacques RIEUTORD 77 ans
- Madeleine BELGY née ROZE 93 ans
- Jean VALLÉ 73 ans
- Yvonne DURASSIER née BARRÈRE 102 ans
- Geneviève GUILLEROT née BLONDIN 83 ans
- Pierre TRAYAUD 90 ans
- Francis ROUX 54 ans
- Marcelle ROPERS née NATALI 88 ans
- Yvonne SAMSON née ENJOLRAS 98 ans
- Robert LACAN 79 ans
- Pierre DARLOT 91 ans
- Claude PARENT 85 ans
- Laurent HOUBION 52 ans
- René OCHRONOWICZ 82 ans
- Madeleine LUQUET née GENAILLE 90 ans
- Michel SLAMA 39 ans
- Geneviève MARGUET née BERTHET 78 ans
- Jean-Louis EMANUEL 73 ans
- Gérard RODA 74 ans
- Daniel LOISON 73 ans
- Hervé OLIVIER 82 ans

RECENSEMENT de la population

Six agents mandatés par l'Insee (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) viendront vous recenser entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février. Depuis 2009, 8% des Yerros sont recensés chaque année, une formalité obligatoire mais confidentielle. Merci de réserver bon accueil à ces agents recenseurs. ■



NOCES d'or

La Municipalité adresse ses plus chaleureuses félicitations à André Malin et Josselyne Malin née Vuillaume, qui ont renouvelé leurs vœux de mariage le 1^{er} décembre 2018, après 50 années de vie commune. Les toujours jeunes époux se sont en effet dit oui le 9 novembre 1968 à la mairie de Saint-Maur (94). ■



SAPINS de Noël

Pour faciliter l'évacuation et la valorisation des sapins de Noël naturels après les fêtes, le SIVOM organise une collecte spéciale. À Yerres, le ramassage aura lieu le mercredi 9 janvier 2019. Merci de bien vouloir les déposer la veille uniquement sur le trottoir. ■



PHARMACIES DE GARDE

Mardi 1^{er} janvier 2019

Pharmacie Nguyen
C. Cial. Principal,
avenue Victor Hugo
à Épinay-sous-Sénart
Tél. : 01 60 47 21 46

Dimanche 6 janvier

Pharmacie Tran Manh
59 avenue Pasteur à Yerres
Tél. : 01 69 48 92 32

Dimanche 13 janvier

Pharmacie Voituriez
Esplanade de la Ferme
à Boussy-Saint-Antoine
Tél. : 01 69 00 58 09

Dimanche 20 janvier

Pharmacie Abisor
C. Cial. Val d'Yerres 2
à Quincy-sous-Sénart
Tél. : 01 69 00 81 23

Dimanche 27 janvier

Pharmacie Touboul
3 rue des Grès à Brunoy
Tél. : 01 60 46 02 77

Sous réserves de changements.
Contactez le commissariat de
Montgeron au 01 69 52 85 00
pour avoir confirmation. En
dehors des horaires d'ouverture,
présentez-vous au commissariat
muni d'une pièce d'identité et de
l'ordonnance du jour.



Des patins pour Noël

L'installation d'une patinoire sur le parvis du CEC a été la grande nouveauté du Marché de Noël, dont le succès ne se dément pas.



Journée du Bénévolat

Début décembre s'est tenue la Journée du Bénévolat. Ce fut l'occasion pour le service des Affaires Culturelles de remercier les personnes sans lesquelles les expositions ne pourraient avoir lieu.



Repas des aînés

Cette année, 1500 Yerrois de plus de 65 ans ont participé au repas-spectacle de fin d'année qui leur était proposé.



Joyeux anniversaire !

La boutique éphémère Instant Présent a soufflé sa première bougie et proposé à des créateurs de venir faire des démonstrations de leur savoir-faire.



Ensemble pour le Téléthon

Les associations yerroises se sont démenées pour récolter un maximum d'argent pour le Téléthon. Au total, 10 720 € permettront d'aider la recherche sur les maladies orphelines d'origine génétique.



Des impôts toujours aussi élevés, mais pas d'argent pour l'école !

Nous vous souhaitons une année pleine de belles choses pour vous et vos proches.

Notre association Yerres-Autrement organise le concert de Guillaume Meurice et des Disruptives le 9 Février à Tigery. **Nous cherchons des artistes musiciens ou chanteurs yerrois pour assurer la première partie.** Vous trouverez les renseignements sur notre site : www.yerres-autrement.fr

Nous avons été contraints d'organiser cet événement dans une commune voisine en raison des prix prohibitifs pratiqués pour les salles du Val d'Yerres : 3 fois plus chers que sur l'agglomération voisine.

La culture et l'éducation sont essentielles. Nous avons besoin de nous retrouver.

Il est important que les associations yerroises puissent se réunir, présenter leur travail, organiser des événements festifs à des coûts accessibles à tous voire gratuitement.

Sur notre ville il y a **trop peu de salles à disposition** et le CEC est géré comme une entreprise privée et non comme un bien public alors que nous payons son entretien et qu'une partie de la programmation de cette structure est payé par nos impôts.

Cela doit changer.

Enfin **nous ne pouvons pas seulement nous contenter de l'installation des tableaux numériques dans les écoles**, dont la municipalité se vante comme si c'était exceptionnel.

A Yerres les enseignants n'assurent plus l'étude dirigée car le nombre d'élèves par classe est largement supérieur à la normale et que l'indemnité que la mairie leur verse est ridicule.

Nous avons les moyens et le devoir d'assurer aux enseignants des rémunérations plus justes et de meilleures conditions de travail.

Nous avons les moyens de les aider à organiser des séjours découverte sans que cela ne leur soit un casse tête budgétaire.

La municipalité trouve de l'argent pour les boiseries en chêne massif et les dorures de la Maison Caillebotte. **Pourquoi lorsque l'on parle des écoles, cette majorité municipale répond à chaque fois que les caisses sont vides !**

Fabienne Gabbanelli
Tel : 06.30.56.62.23
fabienne.gabbanelli@wanadoo.fr
www.yerres-autrement.fr



Une année 2019 constructive

La fin de l'année 2018 a été mouvementée. Si l'on comprend un ras le bol fiscal et social ressentis fortement par certains, la violence et les destructions sont inacceptables. Le coût pour les français est important et beaucoup de secteurs sont touchés, notamment le commerce, les entreprises et donc l'emploi. Il faut saluer encore le travail considérable de nos forces de polices, de gendarmerie et l'armée qui sont au bord de la rupture, sur le pont en permanence avec la menace d'attentat qui ne faiblit pas.

Au-delà de la tentative de récupération de ces mouvements populaires, il est important d'écouter, de comprendre et d'espérer que cette soif de démocratie directe devienne constructive. Le succès des cahiers de doléances mis à disposition dans certaines Mairies est symptomatique et libère la parole ; mais il faut entendre la colère et les propositions exprimées.

Nous avons la responsabilité de réussir collectivement le grand débat National qui s'ouvre.

Pour nous, pour l'avenir de nos enfants.

Daphné Ract-Madoux
Conseillère Municipale
(p) 06 08 88 85 27 – contact@ensemblepouryerres.fr



Yerres et DRAPO agissent ensemble contre les nuisances aériennes

La Ville de Yerres agit en étroite collaboration avec l'association « Défense Riverains Aéroports Paris-Orly » (DRAPO), qui lutte contre les nuisances aériennes. En tant que Maire adjoint délégué à l'Environnement et Président de l'association DRAPO, j'ai pris cette problématique à bras le corps, afin que les Yerrois soient le plus possible protégés de ces nuisances. Je voulais ici, vous rendre compte de plusieurs avancées positives sur ce dossier.

Tout d'abord, l'État vient enfin de rendre publique l'utilisation du logiciel de visualisation des trajectoires, dénommé « VITRAIL ». Ce logiciel, (téléchargeable via l'adresse suivante : <https://vitrail.entrevoisins.org/vitrail/>) constitue un outil grand public tout à fait intéressant. Il permet en effet à tous de constater si le survol de l'avion est bien effectué dans sa trajectoire d'origine ou s'il a été dévié, produisant ainsi des nuisances renforcées.

Par ailleurs, viennent de se succéder les deux réunions les plus importantes de l'année pour le fonctionnement de la plateforme aéroportuaire de Paris-Orly ; la Commission Consultative de l'Environnement d'Orly le 20 novembre, puis le 14 décembre, la Commission Consultative d'Aide aux Riverains. Le nouveau préfet du Val-de-Marne et la sous-préfète en charge du dossier se sont montrés favorables à une évolution notable du mode de fonctionnement de ces instances, en ouvrant clairement le dialogue. Notons en particulier une possible évolution significative de l'aide aux riverains pour le quartier de Grosbois à Yerres. Les comptes rendus de ces commissions sont disponibles sur le site www.drapo.info.

En outre, ceux qui s'intéressent de près aux « coulisses » de l'action de l'association peuvent désormais visiter l'installation technique dans les locaux de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine à Brunoy. Vous pourrez découvrir tous les outils permettant de repérer et de signaler les déviations de trajectoire. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 01 60 47 81 12 ou par mail à secretariat@drapo.info.

Enfin, l'organisation du rassemblement à Orly, le samedi 16 février prochain, se poursuit avec l'ambition de compter un maximum de participants. Retenez dès maintenant cette date. Nous vous communiquerons tous les détails dans le *Journal des Yerrois* de février et comptons sur votre présence en nombre.

Gérard Bouthier
Maire Adjoint chargé de l'Environnement
et de la Flotte automobile
Président de l'association DRAPO

LE CONSEIL DU CCAS

Parmi les missions et services gérés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), notez que de nombreuses permanences régulières (services gratuits et confidentiels) sont proposées. Des conseillers juridiques et des fiscalistes (sur rendez-vous) peuvent vous écouter, identifier vos difficultés et vous accompagner dans vos démarches, un écrivain public peut vous aider à rédiger vos courriers, des agents de la CPAM vous reçoivent sur rendez-vous, des bénévoles de l'association LÉA sont présents pour les femmes victimes de violence, etc.

🔗 **Consultez les permanences sur www.yerres.fr, rubrique « Solidarité-Santé / Social ». Ou contactez le CCAS au 01 69 49 84 70.**



Numéro 244 - janvier 2019
Journal d'information municipale distribué gratuitement dans tous les foyers yerrois.
Directeur de la publication :
Denis Couvrechel
Rédacteur en chef : Chrystel Borrás
Rédaction : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard,
Maquette : Anne-Lise Schwab, Stéphane Bécamel, Amélie Ferlay

Photographie : Cédric Faure, Anne Agasse, Anne Bernard, Studio Verdier, Fotolia
Impression : Imprimerie Municipale de Yerres
Tirage : 15000 exemplaires
Renseignements : Hôtel de Ville - Tél. : 01 69 49 76 00
Courriel : communication@yerres.fr
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019
Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé.



Vœux à la population

→ **SAMEDI 19 JANVIER**
CEC À PARTIR DE 17H

SIVOM



Mercredi 9 janvier
Ramassage des sapins naturels
 À déposer la veille au soir sur le trottoir.

Manifestations

Samedi 12 janvier
« Un bébé, une rencontre » : rencontres parents/ assistantes maternelles

Orangerie de la Grange au Bois, 10 rue de Concy, de 9h30 à 12h

Dimanche 13 janvier
Loto du Kiwanis club

Orangerie de la Grange au Bois, 10 rue de Concy, de 14h à 19h

Samedi 19 janvier
Vœux à la population

Salle de spectacle du CEC, 2 rue Marc Sangnier. À partir de 17h

Samedi 19 janvier
Concert des chorales La Brénadienne et Sama Veda

Au profit des Amis de Dédougou. Église Saint-Honest à 20h30.

Spectacles au CEC

Dimanche 13 janvier
Concert Cinéma d'aventure
 À 16h



Vendredi 25 janvier
Tant qu'il y a de l'amour
 À 20h30



Réservations auprès de la Sotheyy au CEC, 2 rue Marc Sangnier (du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ; le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h), par téléphone (01 69 02 34 35) ou par Internet (<http://spectacles.levaldyverres.fr>)

Animations à la médiathèque

Du mardi 15 au samedi 26 janvier
Exposition « la BD : quelques portraits d'auteurs »



Samedi 12 janvier
Enfantes. Comptines pour les 0-3 ans. De 10h30 à 11h

Samedi 12 janvier
Écrivain en herbe. Atelier d'écriture junior 7/9 ans. De 15h30 à 17h

Mercredi 16 janvier
L'heure du conte 3-5 ans. De 10h30 à 11h15

Samedi 19 janvier
Ciné club : « Les films de 2018 ». De 15h à 17h

Samedi 26 janvier
Samedi connexions. De 10h à 12h

Samedi 26 janvier
L'Alibi. Atelier d'écriture adulte. De 14h30 à 18h

Samedi 26 janvier
L'atelier de Sophie 3-5 ans
 De 16h à 17h30

Mardi 29 janvier
L'informatique pour les nuls - 1
 Atelier internet adulte. De 14h à 16h

Mercredi 30 janvier
Jeux et créativité. Atelier internet junior. De 10h à 11h30

La médiathèque est ouverte :
 Mardi : 10h-12h / 14h-18h30
 Mercredi : 10h-12h / 14h-18h30
 Jeudi : 10h-12h
 Vendredi : 10h-12h / 14h-18h30
 Samedi : 10h-18h
 Inscriptions obligatoires à certaines activités 2 semaines avant : 01 69 48 82 00 ou par mail : bibyerres@vyvs.fr

rendez-vous sportifs

Dimanche 13 janvier
Rugby - championnat séniors
 15h, stade Léo Lagrange - Le ROY/Bagnolet

Dimanche 20 janvier
Football - championnat vétérans D4
 9h30, stade Léo Lagrange - USTC/Benfica Yerres

Dimanche 27 janvier
Volley-Ball - championnat masculin séniors
 14h, gymnase Finet - ESY/AS SP cult Dunois

Appel aux groupes musicaux

Vous faites partie d'un groupe musical et cherchez à vous produire devant un public ? La Municipalité recherche actuellement des candidats pour ses animations de printemps (le samedi après-midi en mai et en juin) en centre-ville ainsi que pour d'éventuelles autres manifestations.

Pour y participer, contactez le service des Relations Publiques : relationspubliques@yverres.fr ou 01 69 49 76 16. Chaque dossier sera ensuite étudié.

Annnonce Recherche musiciens

L'association « Yerres-Autrement » cherche un groupe de musiciens Yerros, un ou une artiste, pour assurer la première partie du concert de Guillaume Meurice et des Disruptives, organisé au Silo, à Tigery, le 9 février. De préférence chanson/variété ou rock. Durée 15/20 minutes.

Informations sur www.yverres-autrement.fr ou 06 30 56 62 23



Cinéma

Venez assister aux projections des films que vous aimez pour 6 euros (tarif Val d'Yerros). Retrouvez la programmation sur le site www.yverres.fr
 Le cinéma a son propre site internet où vous pouvez vous inscrire à une liste de diffusion afin de recevoir le programme par courriel. www.cinema-paradiso.fr

Cérémonie Samedi 19 janvier

À PARTIR DE 17H

CEC, 2 rue Marc Sangnier



Meilleurs Vœux 2019